

### Hôtel de ville

2A Route de Hourtin – 33121 CARCANS

Tel : 05 56 03 90 20

Mail : [portail.famille@mairie-carcans.fr](mailto:portail.famille@mairie-carcans.fr)

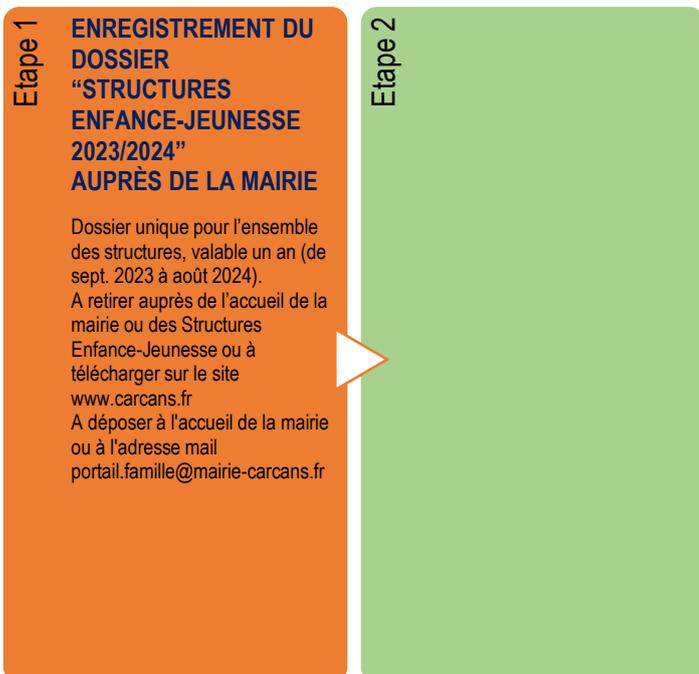
[www.carcans.fr](http://www.carcans.fr)

Tout enfant susceptible de fréquenter sur l'année scolaire 2023-2024, un des **temps d'accueil organisé au sein des structures Enfance-Jeunesse de la ville, doit obligatoirement avoir un dossier « Structures Enfance-Jeunesse 2022-2023 », enregistré en mairie.**

Dossier valable un an (sept. 2023 à août 2024) :

- à retirer auprès de l'accueil de la mairie, au sein des Structures Enfance-Jeunesse ou à télécharger sur le site METTRE LIEN AVEC LE DOSSIER [www.carcans.fr](http://www.carcans.fr)
- à déposer à l'accueil de la mairie ou à transmettre par mail [portail.famille@mairie-carcans.fr](mailto:portail.famille@mairie-carcans.fr).

- **Accueils des 3-11 ans** : Pause méridienne (*restauration scolaire et activités*), APS (*temps avant et après la classe*), EMS et CLAS élémentaires, ALSH mercredis et vacances scolaires.
- **Structure Jeunesse « Ado'Minos »** : Temps libres, activités vacances scolaires et samedis, CLAS Ados, séjours.



Pas d'inscription/réservation via le « Portail Famille » pour l'EMS, CLAS élémentaires et Pause méridienne (restauration scolaire et activités).

\* Les inscriptions aux activités sont ouvertes à compter du 17 juillet, et peuvent être demandées pour toute l'année scolaire 2023/2024.

## Calendrier Réservations / Annulations

Au-delà des périodes de réservations mentionnées dans les tableaux ci-dessous, l'accès au « Portail Famille » reste ouvert **jusqu'à 3 jours ouvrés avant la date du jour souhaité**, avec deux possibilités :

- Les jours souhaités sont complets : possibilité d'être en liste d'attente.
- Il reste des places : les réservations sont validées, sans annulation possible.

Exemples →

- pour la journée d'un lundi : le portail famille reste ouvert jusqu'au mercredi précédent
- Pour la journée d'un mardi : le portail famille reste ouvert jusqu'au jeudi précédent
- Pour la journée d'un mercredi : le portail famille reste ouvert jusqu'au dimanche précédent
- Pour la journée d'un jeudi : le portail famille reste ouvert jusqu'au lundi précédent
- Pour la journée d'un vendredi : le portail famille reste ouvert jusqu'au mardi précédent

### MERCREDI (hors vacances scolaires)

#### Septembre 2023

Réservations jusqu'au 20 août 2023

Mercredi Réservé	Vous pouvez annuler jusqu'au :
6 septembre	Mercredi 30 août
13 septembre	Mercredi 6 septembre
20 septembre	Mercredi 13 septembre
27 septembre	Mercredi 20 septembre

#### Octobre 2023

Réservations jusqu'au 17 septembre 2023

Mercredi Réservé	Vous pouvez annuler jusqu'au :
4 octobre	Mercredi 27 septembre
11 octobre	Mercredi 4 octobre
18 octobre	Mercredi 11 octobre

#### Novembre 2023

Réservations jusqu'au 22 octobre 2023

Mercredi Réservé	Vous pouvez annuler jusqu'au :
8 novembre	Mercredi 1er novembre
15 novembre	Mercredi 8 novembre
22 novembre	Mercredi 15 novembre
29 novembre	Mercredi 22 novembre

#### Décembre 2023

Réservations jusqu'au 19 novembre 2023

Mercredi Réservé	Vous pouvez annuler jusqu'au :
6 décembre	Mercredi 29 novembre
13 décembre	Mercredi 6 décembre
20 décembre	Mercredi 13 décembre

#### Janvier 2024

Réservations jusqu'au 17 décembre 2023

Mercredi Réservé	Vous pouvez annuler jusqu'au :
10 janvier	Mercredi 3 janvier
17 janvier	Mercredi 10 janvier
24 janvier	Mercredi 17 janvier
31 janvier	Mercredi 24 janvier

#### Février 2024

Réservations jusqu'au 21 janvier 2024

Mercredi Réservé	Vous pouvez annuler jusqu'au :
7 février	Mercredi 31 janvier
14 février	Mercredi 7 février

#### Mars 2024

Réservations jusqu'au 18 février 2024

Mercredi Réservé	Vous pouvez annuler jusqu'au :
6 mars	Mercredi 28 février
13 mars	Mercredi 6 mars
20 mars	Mercredi 13 mars
27 mars	Mercredi 20 mars

#### Avril 2024

Réservations jusqu'au 17 mars 2024

Mercredi Réservé	Vous pouvez annuler jusqu'au :
3 avril	Mercredi 27 mars
10 avril	Mercredi 3 avril

#### Mai 2024

Réservations jusqu'au 14 avril 2024

Mercredi Réservé	Vous pouvez annuler jusqu'au :
2 mai	Mercredi 24 avril
15 mai	Mercredi 8 mai
22 mai	Mercredi 15 mai
29 mai	Mercredi 22 mai

#### Juin/Juillet 2024

Réservations jusqu'au 19 mai 2024

Mercredi Réservé	Vous pouvez annuler jusqu'au :
5 juin	Mercredi 29 mai
12 juin	Mercredi 5 juin
19 juin	Mercredi 12 juin
26 juin	Mercredi 19 juin
3 juillet	Mercredi 26 juin

## VACANCES SCOLAIRES

### Vacances Automne 2023

Du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre 2023

(mercredi 1<sup>er</sup> novembre jour férié : structures fermées)

Période de réservations	Vous avez réservé sur la semaine du :	Vous pouvez annuler jusqu'au :
Ouvverte jusqu'au 8 octobre 2023	23 au 27 octobre	Dimanche 15 octobre
	30 octobre au 3 novembre	Dimanche 22 octobre

### Vacances Hiver 2024

Du lundi 19 février au vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024

Période de réservations	Vous avez réservé sur la semaine du :	Vous pouvez annuler jusqu'au :
Ouvverte jusqu'au 4 février 2024	19 au 23 février	Dimanche 11 février
	26 au 1 <sup>er</sup> mars	Dimanche 18 février

### Vacances Printemps 2024

Du lundi 15 avril au vendredi 26 avril 2024

Période de réservations	Vous avez réservé sur la semaine du :	Vous pouvez annuler jusqu'au :
Du 11 mars au 26 mars 2023	15 au 19 avril	Dimanche 7 avril
	22 au 26 avril	Dimanche 14 avril

### Vacances Été 2024

Du lundi 8 juillet au vendredi 30 août 2024

(jeudi 15 août jour férié : structures fermées)

Période de réservations	Vous avez réservé sur la semaine du :	Vous pouvez annuler jusqu'au :
Du 4 mai au 23 juin 2024	8 au 12 juillet	Dimanche 30 juin
	15 au 19 juillet	Dimanche 7 juillet
	22 au 26 juillet	Dimanche 14 juillet
	29 juillet au 2 août	Dimanche 21 juillet
	5 au 9 août	Dimanche 28 juillet
	12 au 16 août	Dimanche 4 août
	19 au 23 août	Dimanche 11 août
	26 au 30 août	Dimanche 18 août

### Grilles tarifaires

La grille tarifaire applicable à compter de septembre 2023, sera disponible sur le guide « Grandir à Carcans 2023/2024 »

### Guide « Grandir à Carcans »

Le « Guide Grandir à Carcans », livret d'information à destination des familles, expliquant les démarches administratives et présentant les modalités de fonctionnement et d'inscription/réservation des structures Enfance-Jeunesse sera disponible début septembre.

Fait à Carcans, le 28 juin 2022  
Corinne CHARRIER  
Adjointe au Maire